

---

Adresse de la société populaire de Pont-Charlier (Calvados) qui invite la Convention à continuer à veiller au salut de la patrie et à développer ses véritables principes en maintenant la vertu, la justice et la probité à l'ordre du jour, lors de la séance du 10 floréal an II (29 avril 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Pont-Charlier (Calvados) qui invite la Convention à continuer à veiller au salut de la patrie et à développer ses véritables principes en maintenant la vertu, la justice et la probité à l'ordre du jour, lors de la séance du 10 floréal an II (29 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 471;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1971\\_num\\_89\\_1\\_28580\\_t1\\_0471\\_0000\\_1](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28580_t1_0471_0000_1)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

## 9

[*La Sté popul. de Pont-Chalier, à la Conv.; 5 flor. II*] (1).

« Représentants du peuple,

Une faction criminelle couverte du manteau du patriotisme a osé ourdir dans le silence la conjuration la plus abominable qui ait paru depuis la révolution.

Vos Comités de salut public et de sûreté générale ont saisi le fil de cette trame odieuse.

Vous avez fait une justice éclatante de ses auteurs en les livrant au glaive de la loi.

En remplissant les devoirs que votre caractère vous impose, vous justifiez de plus en plus la confiance des républicains.

Continuez, dignes représentants, continuez à veiller au salut de la patrie; ne permettez pas qu'il soit porté la plus légère atteinte à la liberté, à l'égalité, à l'unité, à l'indivisibilité de la République et à la représentation nationale.

Vous acquérez de jour en jour de nouveaux droits à la reconnaissance du peuple; restez fermes au poste où il vous a placés jusqu'à ce que vous ayez consolidé ses droits avec des bases inébranlables, et assuré par des loix stables le triomphe de la République.

Continuez, vertueux républicains à développer vos véritables principes en maintenant la vertu, la justice et la probité à l'ordre du jur.

Vive la République, vive l'incorruptible Montagne ».

DESJARDINS (*vice-présid.*), LUGAN (*secrét.*).

## 2

Les administrateurs du district de Pont-Chalier (2) annoncent à la Convention nationale, qu'ils font passer à la trésorerie 335 marcs 6 onces 3 gros et demi et 12 grains d'argenterie provenant des dépouilles de la superstition.

Mention honorable et insertion au bulletin (3).

[*Pont-Chalier, 7 germ. II*] (4).

« Législateurs,

Nous vous annonçons avec transport que le fanatisme expire dans notre arrondissement.

Les curés abdiquent, les églises servent de temples à la Raison; les presbytères et les jardins sont loués au profit de la nation, voilà, vertueux montagnards, le fruit de vos illustres travaux.

Nous vous faisons passer par la messagerie de Lisieux, une caisse renfermant 335 marcs, 6 onces, 3 gros et demi et 12 grains d'argenterie provenant de ces hochets de la superstition.

Vous remarquerez par le bordereau ci-joint que sur 70 communes qui restaient en arrière depuis notre dernier envoi, 46 se sont rendues à l'évidence.

Nous nous flattons que sous peu, le surplus marchera sur les mêmes traces au moyen des mesures de sagesse et de prudence que nous employons pour extirper ce genre d'ignorance qui fit le malheur de la France.

Serait-il permis à de vrais sans-culottes (sans craindre de vous déplaire) de solliciter de votre humanité et de votre bienveillance ordinaire l'effet de notre juste réclamation auprès la commission des subsistances.

Le tableau effrayant de notre situation est sous ses yeux; elle ne peut se dissimuler que notre pénurie est extrême. Daignez, vertueux Législateurs, venir au secours de 68 081 administrés qui ne sont pas assurés de pain pour un mois.

Nous vous ajouterons avec la plus exacte vérité que nous avons eu la douleur de voir des communes de notre arrondissement manger du pain de gland et d'avoine, nous venons d'obtenir un modique secours de 12 000 quintaux en froment, orge et sarrasin, mais ce secours provisoire ne peut nous alimenter que 15 jours; vous voyez combien il est urgent de s'occuper de cet objet dont dépend absolument cette tranquillité si essentielle à l'affermissement de la République.

Il est d'observation que la majeure partie de notre sol est en pâturages, et que nous n'avons jamais récolté pour plus de six mois de subsistances.

Nous attendons avec sincérité les précieux effets de votre bienveillance ordinaire pour le salut du peuple.

Gloire à la nation! honneur à l'incorruptible Montagne! Guerre implacable aux tyrans; la liberté, l'égalité ou la mort! ».

DELANNEY, LETELLIER, PAUBRY, POTIER,  
BUNEL (*agent nat.*), P.J. ALLAIS.

(1) C 303, pl. 1108, p. 6.

(2) Pont-l'Évêque, Calvados. Deux noms révolutionnaires: Pont-Chalier et Pont-Chartier.

(3) P.V., XXXVI, 213.

(4) C 301, pl. 1081, p. 1, 2. B<sup>4n</sup>, 14 flor. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).